
Fourniture de poulaillers

Trivalis

31, Rue de l'Atlantique
Bp 605
85015 La Roche-sur-Yon

[Voir le site internet](#)

Camille Milon

camille.milon@trivalis.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Au cours de l'année 2015, Trivalis a proposé aux Vendéens d'adopter des poules pour réduire la production de leurs déchets alimentaires. En complément de sa politique départementale de distribution de composteurs, le syndicat a, en effet, expérimenté la dotation gratuite d'un poulailler et deux poules auprès d'environ 600 foyers volontaires et de 4 structures collectives.

Depuis janvier 2016, Trivalis propose aux 22 collectivités adhérentes de commander des poulaillers à usage individuel et collectif, via un marché départemental d'une durée de 4 ans (2015-2016-2017-2018). La procédure à suivre pour la commande, inscrite dans un catalogue destiné aux collectivités, est simple. L'adhérent passe commande auprès de Trivalis qui à son tour s'adresse au fournisseur (un ESAT pour les poulaillers individuels et un chantier d'insertion pour les collectifs). Le montant des poulaillers commandés est additionné à la contribution annuelle de chaque collectivité, déduction faite des 20% accordés par Trivalis, soit pour un poulailler individuel 139,64 € HT (au lieu de 174,55 € HT) et 729,36 € HT pour un poulailler collectif (au lieu de 910,80 € HT). Contrairement à l'expérimentation menée en 2015, le syndicat ne propose plus de distribution de poules qui restent à la charge de la collectivité adhérente ou du bénéficiaire lui-même. Deux guides pratiques (adultes et enfants) pour l'adoption de poules sont fournis automatiquement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- 1- Pérenniser l'opération en favorisant l'acquisition de poulaillers par les particuliers et les structures collectives, via les collectivités adhérentes
- 2- Détourner la production de déchets alimentaires des ordures ménagères, au profit des poules
- 3- Plus largement, sensibiliser le grand public aux bons gestes de réduction et de tri des déchets

Résultats quantitatifs

- 916 poulaillers dont 587 dans le cadre de l'expérimentation en 2015 et 329 commandés par la suite en 2016
- 12 % d'ordures ménagères en moins avec deux poules
- 150 kg par an de déchets détournés grâce à deux poules

Résultats qualitatifs

Un sondage a été réalisé en 2015 auprès des 587 foyers dotés dans le cadre de l'expérimentation :

- 92% des foyers ont pris de poules pour réduire les déchets et 86% pour avoir des oeufs frais
- 87% sont très satisfaits d'avoir adopté des poules

- 77% trouvent le composteur et le poulailler complémentaires

MISE EN OEUVRE

Planning

Fourniture en continue, au fil des commandes

Moyens humains

- Suivi des commandes par un chargé de prévention et un agent comptable
- Réalisation des supports de communication par un chargé de communication

Moyens financiers

Sur l'année 2016 :

- 58 901,25 € de commande à la charge des collectivités
- 11 780,25 € de subventions allouées par Trivalis

Moyens techniques

Pas de moyens techniques particuliers

Partenaires mobilisés

- Ademe

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BIODECHET

Dernière actualisation

Janvier 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer